Liberte Politique

Partition de la France et zones islamiques.

Article rédigé par , le 26 octobre 2016

[Source : Les observateurs]

La partition du territoire français serait déjà prévue avec des zones islamiques soumises à la Charia. Cette information est désormais publiquement évoquée. Est-ce la conséquence, d'une part, d'un pays qui est submergé par des populations musulmanes ; et d'autre part, d'un pays qui semble se diriger vers la guerre civile ? Ces informations alarmantes seraient issues d'un rapport des services de l'Etat. Cela confirmerait que les dirigeants du pays mènent une politique d'islamisation admise, voulue et programmée.

Si ces faits devaient s'avérer exacts, ce ne serait guère surprenant. Car en effet, la France a conclu, il y a des années, des accords allant dans ce sens, avec l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), notamment avec certains de ses Etats-membres, tels que l'Arabie saoudite et le Qatar. Ces deux pays, au cours des dernières décennies, ont investi des dizaines de milliards d'euros dans la propagation de la charia en Occident, y compris en France.

Mettre en place la partition du territoire français, avec des zones islamiques soumises à la Charia, serait, selon les dirigeants français, le seul moyen d'éviter une guerre civile. Ce calcul me semble à la fois naïf, irresponsable et dangereux. Car je ne vois pas en quoi il permettrait, soi-disant, d'éviter une guerre civile. Je serais tenté de dire, vous aurez la partition du pays, vous aurez des zones islamiques soumises à la Charia et vous aurez, de surcroît, la guerre civile que vous voulez à tout prix éviter.

Michel Garroté